

Compte-rendu COMITE DEPARTEMENTAL La direction de l'école



Contexte

A la demande du Ministre, Madame la Directrice Académique du 94 a ouvert la première réunion du Comité Départemental de Consultation et de Suivi sur la Direction d'Ecole (CDCSDE).

Tous les syndicats ont été invités à participer à cette réunion. Toutefois, le SE-Unsa était le seul syndicat présent car les autres syndicats n'ont pas souhaité y assister.

Au préalable à la tenue de ce CDCSDE, des échanges se sont tenus en circonscription avec les IEN. Ces réunions se tiendront plusieurs fois au cours de l'année. Des invités pourront être présents prochainement en fonction de l'évolution.

Objectifs du SE-Unsa 94

Le SE-Unsa 94 a siégé au comité départemental des missions des directeurs d'école, le 16 décembre, dans le seul objectif de porter ses revendications pour le fonctionnement des écoles et en particulier pour les conditions de direction et notamment :

1. Aide administrative pérenne
2. Formation continue
3. Régime amélioré des décharges
4. Reconnaissance financière de cette fonction (augmentation de la BISS de 250€ par mois)
5. Statut juridique de l'école primaire
6. Création d'une fonction de directeur d'établissement public d'enseignement

Objectifs de l'administration

Les objectifs affichés par l'administration sont les suivants :

- Pouvoir faire un état des lieux de ses missions et des difficultés,
- Avoir le reflet du fonctionnement,
- Avoir des échanges qui permettent d'améliorer les modalités de fonctionnement dans le département.

Il a été rappelé que tout ne dépend pas des prérogatives du département. Certaines décisions ne pourront être prises qu'au niveau ministériel, comme le statut du directeur. Au niveau départemental, il convient de réfléchir aux évolutions dans nos fonctionnements à envisager.

Remontées d'information des directeurs.ices présents.es

- **Double envoi du même mail de la part de la DSDEN et de l'IEN et Surcharge très importante sur la boîte mail, parfois doublons, triples...**
*Réponse de l'administration : Sur les mails en doublon ce sont des erreurs de procédure. Lorsque la DASEN écrit il n'y a pas de raison de réécrire. Le délai de transfert de la boîte pro est parfois long.
 Il faudra communiquer pour informer les enseignants sur les nouvelles modalités de communication en particulier sur les formations.*

- **Peu ou pas de retour sur les enquêtes demandées aux directeurs.**
- **Délai parfois très court pour répondre aux demandes (1 ou 2 jours), surtout en cas de faible décharge.**
Réponse de l'administration : Ce n'est pas un manque de réactivité, c'est souvent au niveau ministériel que les délais sont parfois courts et ce problème a été remonté au ministère.

L'avis du SE-UNSA :

- Il n'y a rien qui justifie que le directeur fasse le relais des formations auprès de ses collègues. L'information doit pouvoir arriver directement aux enseignants. Cela réduirait le travail de tous les acteurs.
- Simplifier les modalités de gestion doit permettre aussi de maintenir le lien avec les collègues. Les directeurs sont centrés sur leur mission pédagogique et n'ont pas le temps de conduire les tâches de gestion administratives.
- **Des enquêtes sont demandées à des périodes où les directeurs sont déjà en tension.**
- **Problème de l'information descendante sur la venue d'un remplaçant.**
Réponse de l'administration : un rappel a été fait vendredi : il est indispensable que les circonscriptions préviennent l'école quand un remplaçant est mis à disposition.
Des améliorations peuvent être faites en ce sens. Cela permettra une meilleure communication avec les familles et une organisation de l'école avec l'équipe.
- **En maternelle, la difficulté d'argumenter sur l'obligation de scolarisation dès 3 ans, si un enseignant n'est pas remplacé.**
- **Problématique de l'absence d'outil professionnel (téléphone portable notamment).**
- **Demande de formation continue des directeurs.**
Réponse de l'administration : Les statuts de la fonction publique prévoit une formation obligatoire de 5 semaines pour les néo-directeurs.

Proposition SE-Unsa :

Le SE-Unsa propose que des **stages pour les directeurs expérimentés** soient mis en place. Ils seraient construits à la suite des demandes remontées par les directeurs.ices. Le SE-Unsa suggère qu'une enquête auprès des directeurs.ices soit élaborée durant les 6 mois à venir pour connaître les attentes sur des sujets précis de formation. Les attentes permettraient de proposer l'an prochain des stages avec 1 ou 2 thématiques identifiées dès le début pour que les directeurs s'inscrivent en fonction de leur attente. Chaque stage serait l'occasion de rappeler les évolutions indispensables/mise à jour, sur les textes/la réglementation.

- **ONDE, ARENA, GAIA.** Il faut les faire évoluer et en particulier, résoudre le problème de lenteur sur onde. Pourquoi ne pas avoir de service de SMS ou un lien automatique entre les mails renseignés et création d'une liste de diffusion.
- **Projet d'école.** Une formation devrait être faite par les IEN en circonscription.

Réponse de l'administration : *Un format départemental (numérique) pour la rédaction et la remontée du projet d'école permettrait-il de simplifier le travail des directeurs ?*

L'avis du SE-UNSA :

Ce moment est très important pour fabriquer une équipe. Il est essentiel que les collègues s'approprient ce projet. Donc prendre du temps, ce n'est que tous les 3/4 ans, pour construire ce projet et que les temps permettent une construction en équipe, en passant le moins de temps possible dans la rédaction/la mise en forme.

- **Réseau d'aide.** Le manque de personnel réduit les possibilités d'actions et allongent les procédures d'aides chronophages.

Réponse de l'administration : *il y a une difficulté de recrutement. Budgétairement sont prévus 30 postes de médecins scolaires, or, seuls 9,5 postes sont occupés.*

- **Le directeur se sent seul et se doit d'avoir le sourire tous les matins.**

Réponse de l'administration : *Le premier relais c'est l'équipe de circonscription. Selon les personnalités, l'alchimie est plus ou moins aisée, mais la mission première est bien ce lien. Ce lien est à travailler toujours plus.*

- **Problématique des relations avec la municipalité.** Dans des communes, l'absence de personnel confère au directeur le rôle de « tout gérant » : Gardien, Secrétaire, ATSEM. La question du matériel se pose également (téléphone).

- **La sécurité à l'école.** Beaucoup de responsabilités pèsent sur le directeur, dont la construction du PPMS en particulier.

Réponse de l'administration : *La construction du PPMS est de la responsabilité directe du directeur, donc il doit être le premier acteur de la rédaction.*

- **Le partage des temps au cours de la journée.**

En conclusion, cette réunion a permis de faire un premier état des lieux des difficultés quotidiennes que rencontrent les directeurs.ices d'école. Ce travail d'analyse doit être poursuivi pour apporter des réponses concrètes aux collègues.

Clément PEYROTTE
Secrétaire départemental
SE - Unsa Val-de-Marne